AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DEP. 4-4-69 911575

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

BULLETIN N° 103 d'AVRIL 1969 - LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE - VIENNE - P 13
DEUX-SEVRES .... P 14

MESURES PRECONISEES POUR GENERALISER LES PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE l'UTILISATION des HORMONES HERBICIDES et des HORMONES DEBROUSSAILLANTES EN VUE d'EVITER LES DEGATS AUX CULTURES VOISINES

Les mentions suivantes devront être indiquées par les fabricants :

Sur les étiquettes : (La mention suivante devra être indiquée en caractères très apparents) :

- Attention, danger pour les cultures voisines. Respectez strictement le mode d'emploi.

Sur les notices :

1°) Cas des hormones herbicides :

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc..) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plats, etc.). Il faut donc éviter l'entraînement du produit, en prenant les précautions suivantes :

- employer un appareil à pression de liquide à jet projeté, réglé pour épandre plus de 400 litres de bouillie à l'hectare avec une pression inférieure à 4 kgs et des pastilles à large orifice.
- préfèrer le jet plat aux autres formes de jets.
- régler la hauteur de la rampe le plus près possible de la position assurant une pulvérisation régulière sur la culture.
- ne traiter que par temps calme, sans vent, de préférence à une température inférieure à 20° à l'ombre et, en aucun cas, au delà d'une température de 25° à l'ombre.

Toutes ces précautions devront être d'autant plus soigneusement respectées que la culture sensible sera proche de la culture traitée et de l'axe des vents dominants à l'époque du traitement.

Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement. Dans toute la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de désherbage.

2°) Cas des hormones débroussaillantes :

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc..) les hormones débroussaillantes risquent de provoquer dans la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tabac, légumineuses, etc..). Il convient donc de ne pas traiter à proximité de ces cultures.

Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement. Dans toute la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de désherbage.

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE - VIENNE .... P 14
DEUX-SEVRES .... P 15

NOTA : Ce texte est extrait d'une note relative aux précautions à prendre lors de l'utilisation des hormones désherbantes, en vue d'éviter des dégâts aux cultures voisines. Cette note, qui a été récemment rédigée par un Groupe de travail du C.O.L.U.M.A. (Comite Français de Lutte contre les mauvaises herbes), a reçu l'approbation de la Commission des produits antiparasitaires.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation s'est accrue depuis le traitement conseillé dans la note du 21 mars et les projections d'ascospores sont de plus en plus importantes. La période la plus dangereuse est commencée. Il y a donc lieu d'effectuer une nouvelle application dans les derniers jours de la semaine en cours.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, terminer le traitement conseillé dans la note du 31 mars.

TAVELURE DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont également en augmentation, mais la végétation s'accroit plus lentement. Sur les variétés traitées conformément à la note du 21 mars, un nouveau traitement peut être exécuté dans les premiers jours de la semaine du 7 au 12 avril. Il devra être immédiat en cas de précipitations abondantes. Sur les variétés à débourrement plus tardif intervenir lorsque le stade C3 D sera atteint.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer le traitement conseillé dans la note du 31 mars.

: IMPORTANT : Il est rappelé que tout traitement éliminé par la pluie doit être renouvelé immédiatement sans attendre un avis de la Station.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour assurer la protection contre cette affection.

PUCERON CENDRE DU POIRIER - Dans les vergers où des dégâts ont été observés en 1968, ajouter un produit aphicide à la bouillie anti-tavelure. Se méfier de cet insecte dont les dégâts peuvent être importants.

CHENILLES DEFOLIATRICES DIVERSES Surveiller leur apparition et en cas de nécessité ajouter un insecticide à la bouillie anti-tavelure.

GNOMONIA ET MONILIA DU CERISIER - Effectuer un traitement fongicide avant la floraison.

CLOQUE ET MONILIA DU PECHER - Effectuer également une application avant la floraison. Utiliser un fongicide organique de synthèse.

PROTECTION DES ABEILLES

Il est rappelé aux arboriculteurs que seuls les insecticides et acaricides suivants sont autorisés pendant la floraison des arbres fruitiers en raison de leur absence de toxicité pour les abeilles : pyrétrines synergisées, roténone, endosulfan, toxaphène et polychlorocamphane, diéthion, phosalone, chinométhionate, chlorphénamidine, dicofol, tétradifon, tétrasul, thioquinox.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 2 AVRIL 1969

.../...

de la valeur marchande de la production.

L'introduction de parasites du Puceron, et en particulier de l'hyménoptère Aphelinus mali, est possible. Mais les résultats ne peuvent être intéressants que si le calendrier des traitements chimiques du verger en tient compte, d'où la notion de lutte intégrée, mêlant harmonieusement les moyens biologiques aux méthodes chimiques. La réalisation d'un tel programme dans les cultures arboricoles intensives présente de telles difficultés que l'acclimatation des souches d'Aphelinus mali, élevées et fournies par la Station de Zoologie agricole et de lutte biologique d'Antibes (INRA) n'est pas toujours couronnée de succès.

La lutte chimique reste donc, en fait, la seule méthode pratique efficace. Elle ne doit toutefois pas être aveugle et s'inspirera des considérations précédentes.

Compte tenu de l'évolution des pullulations du Puceron lanigère qui passent par un maximum en juin et subissent naturellement une forte chûte en été sous l'effet combiné des parasites et des hautes températures estivales, pour reprendre une certaine importance en automne, il est inutile, et même nuisible pour la faune entomophage, d'exécuter des traitements d'été.

Trois périodes de lutte chimique peuvent donc être envisagées : hiver, printemps et automne.

Les traitements d'hiver aux huiles ou aux colorants nitrés sont d'une faible efficacité. Il est préférable d'effectuer une pulvérisation d'Oléoparathion en prédébourrement. Toutefois, les résultats de celle-ci ne seront satisfaisants que dans le cas d'une population hibernante faible.

En préfloraison - Les traitements fréquemment appliqués pour lutter contre diverses chenilles défoliatrices seront efficaces pour réduire considérablement les colonies du Puceron lanigère. Le Lindane en particulier, au stade C - D assure d'excellents résultats.

En post-floraison - Les insecticides systémiques se montrent les plus efficaces. Parmi ceux-ci le Vamidothion est particulièrement employé en raison de sa longue persistance d'action qui s'étend sur 2 mois. Toutefois, il est recommandé de n'utiliser cet insecticide que lorsque la température est supérieure à 12° C, son efficacité étant fortement réduite à des températures plus basses.

Les Esters phosphoriques de contact n'ont qu'une action incomplète et peu durable et ne peuvent donc être considérés que comme moyens complémentaires de lutte, à l'occasion de traitements contre d'autres parasites (Carpocapse, Tordeuse, etc...).

En automne, les insecticides systémiques peuvent à nouveau être utilisés après la récolte, pour diminuer la population hibernante et les infestations printanières de l'année suivante.

Enfin, pour permettre aux parasites et prédateurs naturels de se maintenir dans les vergers, il est recommandé d'éviter les produits chlorés et phosphorés pendant l'été en utilisant de préférence des insecticides d'ingestion type arsenicaux pour lutter contre le Carpocapse.

J. TOUZEAU
Service de la Protection des
Végétaux - CENON -

(Avis de traitement au Verso)

DLP-4-4-69 911576

AVERTISSEMENTS ARBREES FRUITIERS

Tavelure des Poiriers et des Pommiers -

Malgré le temps frais de ces derniers jours, l'évolution de la végétation s'est néanmoins poursuivie. La plupart des Poiriers ont atteint la floraison et sur les Pommiers, les boutons floraux et les jeunes feuilles apparaissent. Il s'agit donc de stades très sensibles.

En outre, les projections d'Ascospores déjà nombreuses vont se poursuivre aux prochaines pluies.

Il convient donc de prévoir un traitement dès réception de cette note sur l'ensemble des variétés de Poiriers et de Pommiers.

Bordeaux, le 3 avril 1969

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX